

ACCOMPAGNEMENT À LA VAE

- ✓ Vous êtes en activité professionnelle et souhaitez valider votre expérience professionnelle par l'obtention d'un diplôme ou d'une certification.
- ✓ Vous avez 3 années d'expérience ou plus en rapport avec la certification ou le diplôme visé.
- ✓ Vous désirez être accompagné(e) et conseillé(e) dans le choix du diplôme et dans la validation des acquis de l'expérience professionnelle.
- ✓ Vous voulez rencontrer des consultants **experts en VAE**, connaissant bien l'entreprise.

Notre accompagnement à la VAE concerne les diplômes suivants :

- BEP, BAC, BTS : *Commerce/Vente, Hôtellerie/Restauration, Comptabilité, Secrétariat, Administratif, Achat/Logistique, Banque/Assurance, Communication, Enseignement/Formation, Industrie, Transport, Immobilier, Bâtiment et sécurité, Sanitaire et Social.*
- DEAS, DEAP, DEME, DETISF, DEEJE, DEETS, DEES, DEAS, DEAVS, DEMF
- DCG, DSCG
- TITRE PRO: CIP

Vous serez suivi, de façon individuelle, durant toute la prestation par un consultant unique qui vous aidera dans la compréhension de la démarche VAE et dans la façon de rédiger votre dossier.

L'accompagnement peut-être financé par les OPACIF (Fongécif, AFDAS, Unagécif, Fafses, Faf TT, etc), le Plan de Formation de l'entreprise, le DIF (CPF à partir du 1^{er} janvier 2015), le chèque unique VAE CRIF-Pôle Emploi, ou à titre personnel.

PRÉ-REQUIS

Justifier de plus de 36 mois (3 ans) d'expérience en rapport avec le diplôme visé

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT :

- Constituer un dossier de recevabilité (livret1)
- Constituer un dossier de synthèse des compétences pratiques (livret2)
- Faire reconnaître l'expérience professionnelle afin d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle.
- Se préparer au passage devant un jury

DURÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT : 24H

DEROULEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT :

PHASE I - AVANT RECEVABILITÉ (LIVRET 1)

Présentation de la démarche de VAE (3h)

Vérification de la validité de la demande

Bilan de positionnement et exploration du référentiel du diplôme visé

Identification des compétences en relation avec le référentiel du diplôme visé

1ère étape: Validation du projet (3h)

- 1) Présentation du bénéficiaire, de son projet et de l'accompagnement.
- 2) Analyse de l'opportunité et de la place de la VAE dans le projet de la personne à élaborer avec elle l'itinéraire d'accès à la ou aux certifications qui semblent les plus adaptées à son expérience et à son projet, le cas échéant l'orienter vers d'autres solutions que la VAE.
- 3) Rencontre avec le consultant chargé de l'accompagnement
- 4) Evaluation des atouts possédés par le bénéficiaire pour réaliser sa VAE (outils informatiques, nombre d'années minimum, postes occupés, autonomie etc.)

2ème étape: Construction du livret 1 (3)

- 1) Déterminer le diplôme ou la certification à valider, évocation du parcours et des postes occupés, recherche des diplômes existants dans la filière.
- 2) Rechercher les organismes certificateurs contact, lieux et dates de réunions.
- 3) Prendre contact avec les organismes certificateurs.
- 4) Récupérer le livret 1 (dossier d'admissibilité)
- 5) Réaliser un CV et une lettre de motivation spécifiques à la VAE (théorie et pratique)
- 6) Récupérer les preuves de l'activité exercées contrats de travail attestation d'emploi, bulletins de salaire etc.
- 7) Remplir le dossier d'admissibilité.

PHASE II ACCOMPAGNEMENT APRÈS RECEVABILITÉ (LIVRET 2)

Accompagnement à la rédaction du livret2 (3h)

- Repérage des activités en rapport avec le diplôme visé
- Mise en correspondance des compétences, des savoir faire avec le référentiel du diplôme visé
- Formalisation et valorisation des compétences, des fonctions et des prises de responsabilité
- Aide à la rédaction du dossier de validation
- Relecture, correction et finalisation du dossier de validation

Construction du livret 2 (5h)

Suivi proposé pour accompagner la personne tout au long de la réalisation de son deuxième livret et de la préparation de l'oral devant le jury.

- Lecture du référentiel de diplôme (la plupart des référentiels sont disponibles sur le net mais l'achat de certains peut-être à prévoir). But: Acquérir une méthode pour décrire l'activité.
- Repérer les expériences significatives et les présenter par écrit au regard des exigences du référentiel du diplôme.
- Relecture du livret 2 avec le consultant.

PHASE III - PRÉPARATION À LA PRÉSENTATION DEVANT LE JURY DE VAE ET SUIVI POST-JURY

Préparation orale (3h)

Un ou plusieurs rendez-vous consacrés à la préparation orale devant le jury avec une simulation.

Une simulation individuelle valant répétition.

Un rendez-vous de débriefing et suivi après le passage devant le jury ; selon la date de soutenance. Ce rendez-vous peut se réaliser hors prestation.

Préparation au passage devant le jury (1h)

Simulation et préparation au passage devant le jury

Suivi post validation

Définition des stratégies à mettre en œuvre en fonction des résultats (validation, validation partielle, rejet de validation)